



Règlement de jeu “Fait avec Amour”

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

HelloFresh France SAS (“**HelloFresh**”), dont le siège est situé 14 rue Beffroy, 92200 Neuilly-sur-Seine, organise du samedi 17 mai au vendredi 13 juin 2025 inclus un jeu intitulé “Fait avec Amour” (le “**Jeu**”), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, résidant en France métropolitaine, dans la limite d’une personne par foyer (un foyer étant composé des personnes vivant sous le même toit).

Les personnels d’HelloFresh et leur famille, ainsi que de toute personne ayant participé à l’élaboration, la promotion et à la gestion du Jeu ne peuvent pas y participer.

Pour participer au Jeu, un compte client HelloFresh est nécessaire.

La participation au Jeu est strictement personnelle. Les méthodes de participation automatiques au moyen d’un logiciel, d’un matériel, d’un automate ou de tout autre dispositif qui ne constitue pas une participation manuelle sont interdites. HelloFresh se réserve le droit d’effectuer toute vérification à cet égard.

HelloFresh pourra exclure du Jeu les personnes dont les informations saisies sur le formulaire de participation seraient incomplètes, inexactes ou manifestement mensongères, lorsque ces informations sont obligatoires.

HelloFresh se réserve aussi le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l’identité et les coordonnées des participants, notamment en leur demandant de justifier de leur identité, à des fins de lutte contre la fraude, ainsi que pour s’assurer du respect par les participants des conditions de participation définies dans le présent règlement.

De façon générale, les participations réalisées de manière contrevenante au présent règlement, ou sans respecter les conditions de participation, l’intégrité et le principe du Jeu ne seront pas prises en compte.

Si une personne n’étant pas en mesure de prouver qu’elle remplit les conditions prévues au présent article était éligible à la remise d’un Lot dans le cadre du Jeu ou si une personne ne mettait pas HelloFresh en mesure de vérifier son identité, HelloFresh se réservera le droit de désigner un autre gagnant.

Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient leurs modalités, feront obstacle à l’attribution d’un Lot à la personne à l’origine de cette fraude ou tentative de tricherie.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque abonné HelloFresh dont une ou plusieurs Box sont expédiées entre le 17 mai et le 13 juin 2025 inclus recevra un flyer à l’intérieur de sa ou ses Box.



Une fois le flyer en main, les modalités de participation au Jeu sont les suivantes :

- Scanner le QR Code figurant sur le flyer
- Accéder au mini-jeu en ligne
- Terminer une partie
- A l'issue de la partie, obtenir un code promotionnel (un **"Code Promo"**),
- (Si le participant renseigne son adresse email) Recevoir également le Code Promo sur sa boîte email
- Saisir le Code Promo sur son espace client HelloFresh - onglet "Avantages" - ou, si le cadeau est offert par l'un des partenaires, sur le site Internet ou l'application du partenaire correspondant (plus de précisions à l'Article 4)

ARTICLE 4 – DÉSIGNATION DU GAGNANT ET DOTATIONS (LOTS)

La participation au Jeu s'effectue sur le site Internet suivant :

https://hellofresh-france.campaign.playable.com/hellofresh-5-ans-de-repas-faits-avec-amour?utm_campaign=5years&utm_medium=qr&utm_source=playable-gateau

Le Jeu s'ouvre à 00h01 le 17/05/2025 ("**Date de début**") et se termine à 23h59 le 13/06/2025 ("**Date de clôture**").

Le score obtenu en jouant n'influence pas l'attribution des Codes Promo, qui est garantie à chaque participant.

Les Codes Promo donnent accès à un Lot dont la nature varie en fonction de :

- La semaine à laquelle le flyer est envoyé au participant,
- Le nombre de Box HelloFresh déjà commandées par le participant au jour de l'envoi du flyer.

Dans le cadre du Jeu, la répartition des Lots auxquels les Codes Promo donnent accès est la suivante :

Niveau de fidélité	Du 17 au 23 mai	Du 24 au 30 mai	Du 31 mai au 6 juin	Du 6 au 13 juin
1 à 5 Box au jour d'envoi du flyer	10 € de réduction valable sur notre marché HelloFresh	15 % de réduction sur le site de notre partenaire Bergamotte ¹	10% de réduction sur le site de notre partenaire Le Chocolat des Français ²	10 tirages photo offerts, hors frais de port, sans minimum d'achat chez notre partenaire Cheerz ³
6 à 20 Box au jour d'envoi du flyer	10 € de réduction valable sur notre Marché HelloFresh	9 € de réduction sur les recettes de la Sélection "Premium" ou avec supplément lors de votre prochaine commande	5 € de réduction valable sur notre Marché HelloFresh	10 tirages photo offerts, hors frais de port, sans minimum d'achat chez notre partenaire Cheerz ³



21 Box et plus au jour d'envoi du flyer	10 € de réduction valable sur notre marché HelloFresh	9 € de réduction sur les recettes de la "Sélection Premium" ou avec supplément lors de votre prochaine commande	5 € de réduction valable sur notre marché HelloFresh	10 tirages photo offerts, hors frais de port, sans minimum d'achat chez notre partenaire Cheerz ³
--	---	---	--	--

¹ Conditions du Lot offert par Bergamotte : Offre valable une seule fois par client, non cumulable, valable sur le site bergamotte.fr, hors carte cadeau. Offre valable du 19/05/2025 au 30/06/2025.

² Conditions du Lot offert par Le Chocolat des Français : Offre promotionnelle de -10% applicable sur l'ensemble des produits disponibles sur www.lechocolatdesfrancais.fr, à l'exception des frais de port. Offre cumulable avec les promotions en cours, sans montant minimum d'achat. Valable jusqu'au 31 décembre 2025 inclus et limitée à une utilisation par personne.

³ Conditions du Lot offert par Cheerz : Code valable jusqu'au 31/10/2025 uniquement sur une commande de 10 tirages photo aux formats: Classique 10x15 cm, 11x15 cm, Rétro 8x10 cm et Carré 10x10 cm, hors formats mini, cabine et agrandissements, disponible sur le site et l'application Cheerz, hors frais de port. Code non cumulable.

L'utilisation d'un Code Promo n'est pas cumulable avec l'application de crédits sur une même Box.

HelloFresh se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant la remise de son Lot. HelloFresh ne saurait être tenu pour responsable de l'utilisation, de la non-utilisation, voire de la commercialisation du Lot par le gagnant. En cas de force majeure, HelloFresh et ses partenaires se réservent le droit de remplacer le Lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

HelloFresh et ses partenaires ne feront droit à aucune demande de changement de Lot, indifféremment du motif avancé. HelloFresh n'accordera aucune contrepartie, aucun équivalent financier ou compensation, quelle que soit leur nature, à un gagnant en lieu et place d'un Lot y compris si un.e gagnant.e ne peut pas utiliser le Lot pendant sa période de validité. Chaque Lot est incessible, intransmissible et ne peut être vendu.

ARTICLE 6 – FRAIS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu se fait au moyen d'une connexion Internet fixe ou mobile et les frais correspondant resteront à la charge des participants, qui ne pourront réclamer aucun remboursement à cet égard à HelloFresh.

ARTICLE 7 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les traitements de données à caractère personnel décrits ci-dessous sont réalisés sur la base légale de l'exécution du présent règlement et sur le consentement des participants ayant coché la case "J'accepte le Règlement du jeu".

Dans le cadre du Jeu, le responsable de traitement est HelloFresh France SAS (14 rue Beffroy, 92220 Neuilly-sur-Seine - 881 683 221 R.C.S Nanterre). Les données sont collectées par Playable ApS (Adresse : Tueager 1, 8200 Aarhus, Denmark, identifiant : n° 36 98 64 76), sous-traitant d'HelloFresh, en charge de l'hébergement et de l'organisation du Jeu.



Les données traitées sont les suivantes :

- Adresse IP
- Pour les participants souhaitant recevoir le Code Promo par e-mail : Adresse email

Ces données seront traitées uniquement pour les finalités suivantes :

- Remise des Codes Promo aux gagnants

Les données personnelles seront conservées jusqu'à 30 jours courant à compter de la Date de clôture et ne seront utilisées que pour les finalités décrites ci-dessus.

HelloFresh s'engage à ce que les données soient traitées conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, et dans la limite des finalités décrites ci-dessus. Elles ne seront pas conservées au-delà des limites d'exécution de ces finalités.

Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité de leurs données personnelles et du droit de donner des directives relatives au sort de leurs données personnelles après leur décès. Pour les traitements pour lesquels HelloFresh est responsable de traitement, l'exercice de ces droits peut se faire en écrivant à l'adresse mail suivante : rgpd-fr@hellofresh.fr.

S'ils estiment, après avoir contacté HelloFresh, que leurs droits en matière de protection des données personnelles ne sont pas respectés, les participants peuvent adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 place de Fontenoy - TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07 - téléphone : 01 53 73 22 22).

ARTICLE 8 – LIMITATION DE RESPONSABILITE

Les participants s'engagent à respecter les règles de déontologie propres à Internet (étiquette, règles de bonne conduite...), de même que les lois et réglementations françaises en vigueur.

Pour participer au Jeu, une connexion à Internet est nécessaire. La connexion au réseau Internet pour participer au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il appartient aux participants de prendre toute mesure appropriée de façon à protéger leurs données et/ou logiciels de détournements éventuels, de piratage ou de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau ou contracté par tout autre moyen électronique.

La participation au Jeu par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques, des aléas et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations.

À cet égard, HelloFresh ne saurait voir sa responsabilité engagée. De même, HelloFresh ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption des communications Internet ou d'interruption du réseau causant une inexactitude ou une altération dans la participation.



Plus généralement, tout dysfonctionnement du réseau Internet, de tout ou partie des applications de HelloFresh ou de toute autre connexion technique sur lesquels HelloFresh n'a aucun contrôle ne peut lui être imputable.

Tout incident ou dommage causé par la mauvaise utilisation des appareils permettant la connexion à Internet et la participation au Jeu ne saurait fonder l'engagement de la responsabilité d'HelloFresh.

HelloFresh se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le Jeu à tout moment ou de suspendre temporairement le Jeu, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait ou qu'une quelconque indemnité ne soit exigible par les participants ou les tiers.

La responsabilité d'HelloFresh ne saurait être engagée pour tout incident ou accident qui pourrait survenir à l'occasion de la jouissance ou l'utilisation d'un Lot par un gagnant, que ce dommage concerne le gagnant ou des tiers (à l'exception du cas où ce Lot concerne des services fournis directement par HelloFresh).

ARTICLE 9 – DÉPÔT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le règlement peut être consulté gratuitement en ligne et pendant toute la durée du Jeu sur la page web suivante : <https://www.hellofresh.fr/about/5ans>

Le règlement sera également adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande à HelloFresh.

HelloFresh se réserve la possibilité de modifier le présent règlement à tout moment sous la forme d'un avenant, publié par annonce en ligne sur le site du jeu .

ARTICLE 10 – AVIS ET CONDITIONS DE FACEBOOK ET INSTAGRAM

Facebook et Instagram peuvent être utilisés pour faire de la publicité ou promouvoir le Jeu. En participant au Jeu, les participants reconnaissent que le Jeu n'est en aucun cas parrainé, endossé, administré ou associé à Meta.

Les participants ne devront adresser aucune réclamation contre Meta découlant de la participation au Jeu ou liée à l'attribution d'un Lot. Les demandes de renseignements et les avis des participants doivent être adressés exclusivement à HelloFresh et non à Meta.

ARTICLE 11 – CONTACT

Pour toute question, les participants peuvent contacter :

- HelloFresh à l'adresse suivante : service@hellofresh.fr
- Playable, Sous-traitant de HelloFresh, à l'adresse suivante : legal@playable.com